

" Enfance et pornographie : osons dire la vérité. " L'Alliance pour les droits de la Vie lance une grande campagne de sensibilisation

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 14 novembre 2002

L'Alliance pour les droits de la Vie salue le courage de nombreuses préconisations du rapport de Blandine Kriegel sur la violence à la télévision, qui vient d'être rendu public. " Nous souhaitons que ce rapport fasse prendre conscience aux décideurs de l'urgence des mesures efficaces à prendre, particulièrement contre la violence des images pornographiques.

Cependant, déclare Tugdual Derville, délégué général de l'association, nous restons en attente de la suppression complète des films X à la télévision, car la technique du double cryptage, envisagée par le rapport Kriegel, n'a pas prouvé sa fiabilité pour protéger les enfants. "

Le Comité de Protection des Enfants de l'Alliance pour les Droits de la Vie, en partenariat avec le CPDH et la Fédération Familles Médias, demande la suppression des films pornographiques à la télévision. C'est l'objectif principal de la campagne nationale de sensibilisation que l'ADV lance ce vendredi 15 novembre.

Les pouvoirs publics ont l'occasion de donner aux Français un signe contre l'expansion des normes pornographiques dont les conséquences négatives sont de plus en plus évidentes notamment pour les enfants, les jeunes et la condition des femmes.

Destinée au grand public comme aux décideurs, la campagne mobilise plus de mille volontaires. Elle se décline sur trois supports : un dépliant argumentaire, une affiche et un autocollant. Son visuel : un regard d'enfant entre des aplats colorés. Son accroche : "Enfance et pornographie : osons dire la vérité !"

La campagne se refuse à toute agressivité sur un sujet difficile qui touche à l'intimité de chacun. La liberté d'expression revendiquée par les uns semble s'opposer à la liberté des autres de protéger les plus faibles contre ce qui les blesse. Mais quelle doit-être la priorité ? C'est la question de société qui est ainsi posée au plus grand nombre. Au nom des enfants.

La campagne

- Lancement : vendredi 15 novembre 2002, 17 heures
- 500 000 dépliant argumentaires six volets
- Distribution dans la rue, dans environ 200 villes
- Plus de 1000 volontaires mobilisés
- Des milliers d'affiches / dossiers de presse envoyés aux décideurs, journalistes, associations, établissements scolaires...
- Des dizaines de milliers d'autocollants de sensibilisation destinés aux jeunes
- Les volontaires de l'Alliance pour les Droits de la Vie et de ses partenaires s'organisent localement. Ils contactent la presse et rencontrent les décideurs locaux
- Site Internet de la campagne : www.sosenfance.org
- E-mail de recueil des témoignages : temoignage@sosenfance.com

La campagne est initiée et réalisée par le Comité de protection des Enfants de l'Alliance pour les Droits de la Vie.

L'Alliance pour les Droits de la Vie a comme objectif de protéger la dignité humaine et le respect de la vie,

particulièrement des personnes les plus vulnérables. Elle aborde les domaines de la bioéthique, de la famille, des nouveaux esclavages... Elle sensibilise l'opinion publique et interpelle les décideurs par des campagnes d'information, des dossiers argumentaires et des publications. Le Comité de Protection des Enfants est un

groupe d'observation, d'analyse et d'action que l'Alliance pour les Droits de la Vie a mis en place pour traiter les questions spécifiques de protection de l'enfance. Présente dans toute la France, l'association a comme délégué général Tugdual Derville.

Deux partenaires participent à la diffusion : le CPDH et la Fédération Familles Médias

Le CPDH (Comité Protestant pour la Dignité Humaine) a pour objet de promouvoir le respect de la dignité humaine, la défense et la protection des droits de l'enfant, de la femme, et de l'homme de manière générale, ainsi que la protection du droit à la vie de

tout être humain.

La Fédération Familles Médias est une association de téléspectateurs. Ses objectifs : la primauté de la protection de l'enfance, la reconnaissance des associations de téléspectateurs, des pouvoirs accrus pour le CSA, la création de conseils consultatifs de programmes pour une meilleure télévision au service des familles.

>